



**LOGO DE**

**La Ville**

La Tuilière  
24350 TOCANE SAINT APRE

**ADRESSE POSTALE  
DE LA MAIRIE**

## **CONVENTION DE PARTENARIAT**

Objet : (Intitulé de l'évènement)

Entre : ISABELLE FM (24350 Tocane Saint Apre)  
Et La Ville de (nom et adresse)

Il est convenu ce qui suit :

Dans le cadre de ses actions pour le Développement local, ISABELLE FM s'engage à soutenir et promouvoir (intitulé de l'évènement) organisé par la ville de (nom de la ville) qui se déroulera à (lieu) le (date), par une présentation antenne et reportage sur cet évènement avec entrevue et diffusion sur ses fréquences (91.3 & 102.9 Mhz) et visibilité sur le site Internet de la radio ainsi que par la diffusion d'annonces, à raison de deux annonces par jour pendant les deux semaines précédant la date de cet évènement (sauf weekends et jours fériés).

En contrepartie, la Ville s'engage à verser une contribution financière de (xxx Euros) à ISABELLE FM et à apposer gratuitement le logo d'ISABELLE FM sur ses supports de communication pour cet évènement et d'en fournir plusieurs exemplaires à ISABELLE FM.

Cette convention est établie pour une durée limitée à cette opération.

Pour ISABELLE FM  
M. Patrick Lapeyronnie

Pour la Ville de (nom)  
M. (nom du responsable)  
(signature et cachet)